



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

L'amélioration des conditions des agents d'aides à domicile

Question écrite n° 41877

Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation des personnes travaillant dans le secteur des aides à domicile. Ces derniers n'ont pas de revenu à la hauteur de leur travail et une des causes est le nombre d'heures qui leurs sont confiés à la réalisation des tâches. En effet, pour certains, il leurs est attribué une heure par jour pour réaliser les tâches ménagères et alimentaires. Ils effectuent pourtant un métier exemplaire, respectable et honorable afin d'aider chaque jour les personnes âgées ou souffrant de handicap. Parfois, ils se retrouvent face à des situations difficiles telles que comportementaux et de handicaps lourds. De plus, l'aide à domicile est un secteur d'avenir et un vivier d'emploi à La Réunion, avec l'accélération du vieillissement de la population et la dépendance précoce des individus. Ce secteur est donc amené à s'amplifier. Il lui demande s'il compte mettre en place des mesures afin d'améliorer les conditions de travail de ces agents afin de leur permettre d'assurer un service remarquable et un bien-être aux personnes âgées et dépendantes et afin d'inciter les jeunes à s'orienter vers ces métiers qui deviendront bientôt une nécessité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41877

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 octobre 2021](#), page 7485

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)